



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

ASSEMBLEE GENERALE 2018 YACHT CLUB DES SABLETTES

Le 25 JANVIER 2019

Le 25 janvier 2019, les adhérents du Yacht Club des Sablettes, régulièrement convoqués, se sont réunis en assemblée générale dans la salle du rez-de-chaussée de la base nautique de Saint Elme.

A ce jour, 145 membres sont à jours de leur cotisation. Parmi ces membres, 142 sont statutairement autorisés à voter. Le quorum requis pour la tenue de l'AG, est donc de 36. Les feuilles d'émargements attestent la présence de 52 personnes présentes ou représentées.

Le quorum est atteint, l'assemblée générale ordinaire peut donc débiter.

En l'absence du secrétaire, le secrétaire adjoint ouvre l'assemblée en remerciant la présence de Mme TORRES, Conseillère Régionale, de Mme LE GUEN, 1^{ère} adjointe à la Municipalité et de Mr BARLO, adjoint aux sports.

Le secrétaire de séance fait approuver ensuite le compte rendu-rendu de l'AG 2017.

Ce compte rendu étant adopté à l'unanimité.



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

Présentation du rapport moral par le Président DANIEL Jean-Renaud :

RAPPORT MORAL et D'ACTIVITE

Le nombre d'adhérents du club en 2018 s'élève à 230 licenciés ce qui représente une augmentation de 18 licenciés par rapport à l'année précédente.

Les adhérents pratiquent la voile loisir, soit avec le matériel du club, soit avec leur propre bateau. Le Club à la volonté de maintenir cette flotte, et de veillez au respect de la charte signée annuellement, qui stipule que les adhérents doivent naviguer.

Le Président remercie le travail de toute l'équipe des moniteurs ainsi que la secrétaire pour leur dynamisme et bonne humeur qui ont permis d'effectuer un excellent travail aussi bien sur l'eau qu'à terre.

L'activité Collège reste stable sur l'année 2018 avec la fidélité de la section voile Curie, l'UNSS, et les Maristes. Ponctuellement les collèges Reynier (Six-Fours), Paul Eluard (la Seyne) et l'Herminier (la Seyne), ont pratiqués quelques séances.

L'opération « mouillez vos Baskets » soutenue par le CNDS, la DDCS, la CAF, la Région et la Municipalité de la Seyne, a permis à 32 enfants des quartiers défavorisés de la Seyne, de découvrir la voile au sein de notre Club sur une durée de 5 jours.

Enfin, les stages en 2018 ont fortement diminués, passant de 678 en 2017, à 532. Ce nombre de stage représente le volume de stage effectués en 2015.

ACTIVITES ET DEVELOPPEMENT

Le Yacht Club des Sablettes est inscrits aux Régates de la FFV du bassin.

Le club a organisé 3 régates départementales : Le trophé du Grand Hotel, la Banana's Cup et la régates des 2 Frères.



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

RESSOURCES HUMAINES

L'année 2018 a connue différents mouvements de personnel notamment avec le départ de Jordan MONIN remplacé par Sylvain GROSCOL.

Le départ définitif de Jean-Philippe NOBLET est confirmé après de nombreuses années au service de l'équipe compétition Laser.

Le rapport moral et le rapport d'activité sont adoptés à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER

Le bilan financier de l'année 2018 est présenté par le trésorier BALANCA Michel (voir annexe). Cette année est une année difficile pour le club qui réalise une perte sur l'exercice 2018 de 11533€. Ce résultat est principalement dû à une forte diminution des recettes au cours de la saison estivale.

Le bilan prévisionnel pour l'année 2019, est proposé à l'assemblée, ce bilan se veut prudent et revoit à la baisse les recettes.

Le rapport financier et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.

COTISATIONS 2019 / 2020

Une augmentation raisonnable du montant de nos prestations est proposée à l'assemblée. Il est décidé d'appliquer une augmentation de + 1% sur les tarifs en arrondissant à l'euro supérieur.

La cotisation à l'année au Club passe de 44 € à 45 € et la cotisation des stagiaires d'été augmente également de 1 €.

L'augmentation des cotisations est adoptée à l'unanimité.



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

RAPPORT SPORTIF

Les entraîneurs en charge des différents supports, Catamarans, Optimist, Laser et planches à voile, ont fait un bilan de leur activité (résultats en régates et les objectifs fixés pour la saison à venir)

Jean-Philippe dresse le bilan de l'année dans le groupe Laser

Participation aux 4 régates de ligue

Emilie LINARES sélectionnée pour participer à la finale France Espoir en Laser 4.7 à Brest

Participation aux 2 régates organisées par le club (Trophée du Grand Hôtel et Régate des 2 frères)

Participation de Tony ERADES aux internationaux de France à Biscarosse en juillet

Le départ de l'entraîneur Jean Philippe s'est étalé dans le temps car le recrutement de son remplaçant s'est avéré difficile. Aujourd'hui, c'est Sylvain qui reprend l'activité Laser compétition.

Kévin - Ecole de sport

Planche à voile 9 jeunes entre 10 et 16 ans

Kévin et Sylvain - Loisirs adultes

Planche à voile : Samedi AM – 8 pratiquants. Le matériel a été en partie renouvelé

Catamaran : Samedi matin - 21 pratiquants. Groupe soudé et assidue.

Kévin - Ecole sport Catamaran

14 stagiaires minimes

13 stagiaires cadets

Participation aux régates critérium pour la moitié des stagiaires

Pauline /Marie - Optimist

Pré-club le mercredi après midi

Ecole de sport - 10 stagiaires, découverte de la régata et de la navigation.

Compétition - 4 coureurs dont l'objectif de l'année a été de participer à un maximum de régates



Yacht Club des Sablettes

Fédération française de voile
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

RECOMPENSE COUREURS

Cette année, il n'y a pas de décoration pour le sportif de l'année.

Toutefois, il convient de souligner la participation de Thaïs, Emilie et Barbara aux championnats de France

ELECTION AU COMITE DE DIRECTION

Les membres du bureau sortants sont Mrs BALANCA Michel et GARRIGA Patrice.

Ils sont tous les deux candidats pour un nouveau mandat et sont élus à l'unanimité.

Le nouveau comité directeur se retire pour élire le Président.

DANIEL Jean-Renaud est réélu.

Questions diverses :

Au mois de février 2019, un stage est proposé à l'ensemble des adhérents du club.

Le Président remercie l'ensemble des adhérents et des bénévoles pour leur implication dans le développement et la vie du club.

L'assemblée se termine à 20h30 autour d'un apéritif convivial

Le Président
Jean-Renaud DANIEL

Le Secrétaire et le Secrétaire Adjoint
Clément BAUSSAN et Didier CAMPUS